



Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)

Population : 159 249

Nombre d'écoles (M-12) : 63

Nombre d'élèves en M-12 : 20 131

Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12) : 1

Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12 : 214

Gouvernance et réglementation

Bien qu'il n'existe aucune référence à l'éducation à distance dans la Loi sur l'éducation de 2016 (*Education Act*), conformément à la section 8 de la Loi sur les écoles (*School Act*) de 1988, il y a eu trois directives ministérielles concernant l'éducation à distance (c'est-à-dire la première directive ministérielle No. MD 2001-05, remplacée par la suite par la directive ministérielle No. 2008-05 **et par la suite** la dernière directive ministérielle No. 2016-05), indiquant:

Cours d'enseignement à distance

12. Une autorité scolaire peut accorder un crédit à un élève pour une activité éducative dispensée dans le cadre d'un cours à distance ou d'un cours par correspondance, pendant ou en dehors des heures normales de classe, si les conditions suivantes sont réunies.

- a) le cours est approuvé par le ministère ;
- b) la participation de l'élève au cours est supervisée par un enseignant ou une personne inscrite comme enseignant dans une autre province ou un autre territoire ; et
- c) le cours est approuvé par le directeur de l'école de l'élève comme étant approprié au programme scolaire de l'élève avant le début du cours.

13. Le crédit accordé pour l'activité éducative en vertu de l'article 12 ne doit pas être pour le cours équivalent offert par une autorité scolaire à moins qu'il ne soit approuvé comme un crédit équivalent par le ministère. (*Government of Prince Edward Island*, 2022, p. 24)

De plus, dans le cadre de *Online Learning Handbook* (2025), le ministère de l'Éducation et de la Petite enfance (2025) a modifié la définition figurant dans son manuel afin de mieux refléter l'admissibilité des élèves et les responsabilités des écoles en matière d'apprentissage en ligne. La définition actuelle est la suivante :

« Parfois appelé enseignement à distance, l'apprentissage en ligne propose des contenus de cours en ligne, organisés dans un environnement appelé système de gestion de l'apprentissage (LMS). Ce système comprend une multitude d'outils de communication et de collaboration virtuels. Les cours d'apprentissage en ligne ont des attentes et des contenus pédagogiques similaires à ceux des cours proposés à l'école, y compris des évaluations diagnostiques ainsi que des tâches d'évaluation formative et sommative. Les cours en ligne approuvés par le ministère de l'Éducation et de la Petite enfance offrent des crédits de la même manière que les cours traditionnels. »

Ce changement reflète la manière dont les écoles envisagent l'apprentissage en ligne pour leurs élèves, non pas comme une option dans leur emploi du temps, mais plutôt comme une voie d'accès au diplôme pour les élèves en situation particulière.

Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)

La réponse la plus récente indique qu'il y avait environ 68 élèves inscrits à un programme provincial virtuel d'éducation alternative pendant l'année scolaire 2024-2025.

Enfin, en vertu d'un accord interprovincial, les élèves de l'Île-du-Prince-Édouard reçoivent le financement nécessaire pour suivre des cours en ligne offerts par le ministère de l'Éducation et de la Petite enfance du Nouveau-Brunswick et l'*Ontario Virtual School*. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, il y avait 168 élèves inscrits à des cours en ligne offerts par le ministère de l'Éducation et de la Petite enfance du Nouveau-Brunswick.

Programmes d'apprentissage mixte ou hybride (M-12)

Selon le ministère, aucune intention d'apprentissage mixte ou hybride (c'est-à-dire des projets ou des initiatives spécifiques) n'était mise en œuvre dans les écoles publiques.

Références

Department of Education and Early Years. (2025). *Online learning handbook (2025)*.
Government of Prince Edward Island.

Government of Prince Edward Island. (2022). *2022-2023 senior high program of studies and list of authorized materials*.
https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/senior_high_pos_2022-2023_final.pdf